

Pouvoir d'emprunt—Loi

pourcentage du revenu personnel était de 49.5 p. 100, monsieur le Président. Si on veut citer des chiffres hors contexte, cela est facile, mais alors que l'on prenne les données officielles et que l'on soit assez honnête pour cela!

[Traduction]

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur le Président, il est toujours intéressant de suivre le débat lorsque les ministériels s'indignent de voir les députés de l'opposition s'inquiéter de leurs habitudes de dépenses. L'orateur qui m'a précédé a fait une remarque intéressante, disant qu'à son avis, tout ce processus est parfaitement inutile. Selon lui, ce n'est que pure hypocrisie, parce que le gouvernement a besoin d'argent pour mener à bien ses activités. Notre rôle ou notre tâche de député n'est peut-être pas de remettre en cause le gouvernement!

M. McDermid: Mon Dieu non!

M. Oberle: Pourquoi ne fermons-nous pas tout simplement la porte afin de rentrer chez nous? Pourquoi ne nous contentons-nous pas de confier toutes nos responsabilités à cette subculture de l'Édifice Langevin, ce groupe de pseudo-intellectuels qui, grâce à leur technique sociale, savent ce qui vaut mieux pour notre pays et comment planifier et structurer une économie qui serve les intérêts supérieurs de tous les Canadiens? Pourquoi ne le faisons-nous pas? Monsieur le Président, s'il me fallait rester toute la journée assis au fauteuil à écouter toutes ces histoires épouvantables, je serais porté à rejoindre mes collègues et à rentrer chez moi la honte au front. Je demanderais que l'on supprime complètement mon nom de la liste des présences pour que mes petits-enfants ne sachent jamais que j'ai fait partie de ce complot contre les Canadiens et les deux ou trois générations à venir.

Le gouvernement demande un autre pouvoir d'emprunt. Pour la gouverne des personnes de l'extérieur qui nous écoutent, établissons bien une chose. Au cours des deux prochaines semaines, nous, du moins les députés de mon parti, allons contester le projet de loi à l'étude. L'issue ne fait pas l'ombre d'un doute. Le gouvernement imposera la clôture. Nous assumerons nos responsabilités en vertu du mandat que nos commettants nous ont confié en montrant bien ce qui se passe ici. Toutefois, l'issue de ce débat ne fait aucun doute. Nous n'accorderons pas notre consentement au gouvernement, mais il imposera la clôture après nous avoir laissé dire ce que nous avons à dire; le projet de loi sera adopté et le gouvernement empruntera 29.5 milliards de dollars alors qu'il n'a besoin que de 25.2 milliards selon le budget qui a été déposé. Le gouvernement veut quatre milliards supplémentaires au cas où.

Le Canadien moyen sait-il ce qu'est un milliard de dollars? C'est mille millions de dollars. C'est une pile de 85 milles de hauteur en billets de un dollar flambant neufs. Ces gens-là veulent quatre milliards de dollars à leur disposition au cas où. Au cas où quoi, par exemple? Au cas où Petro-Canada voudrait acheter une autre société pétrolière. «Qu'y a-t-il de mal à cela?» vont dire nos amis d'en face. «Après tout, les Canadiens ont désormais leur propre société pétrolière». Est-ce que cela a modifié les prix de l'énergie? Évidemment pas. C'est bien notre société pétrolière qui a majoré les prix cinq fois plus que l'avait proposé le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) dans son budget de 1979.

Un jour, les Canadiens retireront des bénéfices de toutes ces entreprises: Petro-Canada, Canadair et Devco. J'ai posé une

question à propos de Devco à la Chambre aujourd'hui. L'année dernière, le gouvernement fédéral a dépensé 145 millions de dollars simplement pour que Devco aille au Japon et au Brésil offrir de meilleurs prix que tous les autres producteurs houillers du pays. Il n'y a rien de mal à ce qu'un gouvernement accorde une subvention à une industrie qui joue un rôle primordial dans une région donnée et dont la production est tellement importante que les centrales alimentées au charbon peuvent répondre aux besoins de la région en électricité. C'est peut-être une activité gouvernementale légitime, c'est peut-être une des choses qu'un gouvernement doit faire.

• (1700)

Quand ils se permettent de puiser dans les deniers publics des contribuables pour vendre notre charbon, notre blé ou toute autre produit en-deçà du prix coûtant, ce qui rend la vie impossible aux autres entreprises, il y a lieu de se poser des questions. Et c'est ce que nous faisons actuellement. Le gouvernement nous présente toutes sortes de régimes et de programmes. Il y a deux ans, il nous a proposé le programme des 6 et 5 p. 100 en vue de restreindre les dépenses fédérales. Cela devait permettre de ne pas accroître le déficit chaque année. Soit dit en passant, en 1983 la dette brute s'élevait à 159 milliards. Comme nous y ajoutons à peu près 30 milliards, elle atteindra 190 milliards. Et selon les prévisions budgétaires, le déficit budgétaire accumulé sur les quatre prochaines années ajoutera 110 milliards à ce montant.

Monsieur le Président, vous étonnez-vous de notre indignation? Êtes-vous étonné que nous soyons prêts à faire des pieds et des mains pour que soit rejetée la requête extravagante du gouvernement? Le gouvernement promet de réduire ses dépenses, que les fonctionnaires seront limités à 6 et à 5 p. 100, 6 p. 100 la première année et 5 p. 100 la deuxième. Cette année, c'est 5 et 4 p. 100.

Que s'est-il passé en réalité? L'an dernier, les augmentations n'ont pas été de 5 p. 100 comme l'exigeait ce programme qui devait avoir des résultats spectaculaires. Grâce au programme des 6 et 5 p. 100, l'inflation a été ramenée à 5 p. 100, les taux d'intérêt fléchissent. L'an dernier, les fonctionnaires ont bénéficié d'une hausse de près de 10 p. 100. Pas 4, ni 5, ni 6, mais 10 p. 100. Telle a été l'augmentation versée aux fonctionnaires pour l'exercice 1983-1984. Le ministre a expliqué que les fonctionnaires avaient dû faire des heures supplémentaires et que celles-ci n'entraient pas en ligne de compte dans le programme des 6 et 5 p. 100. En outre, le gouvernement a été obligé de verser des traitements rétroactifs. Naturellement, il y a eu des promotions, sans compter les relèvements annuels normaux.

Comparons cette situation avec celle de l'entreprise privée. Le secteur privé n'avait-il pas des engagements semblables à l'égard de ses employés? Ceux-ci n'ont pas pu faire des heures supplémentaires. Les usines sont fermées, les entreprises fonctionnent à 60 p. 100 de leur capacité, on compte deux millions de chômeurs et beaucoup de travailleurs sont sous-employés. Afin de stabiliser leurs effectifs, certaines entreprises ont adopté le travail partagé. Y a-t-il eu des paiements rétroactifs? Les syndicats et les entreprises négocient des réductions de salaire, des avantages sociaux moindres, des congés moins généreux et le reste.

La situation est incroyable en Colombie-Britannique. Le secteur privé s'est révélé incapable d'augmenter les salaires et les avantages sociaux depuis trois ans même pas de 1, 2, 3 ou 5